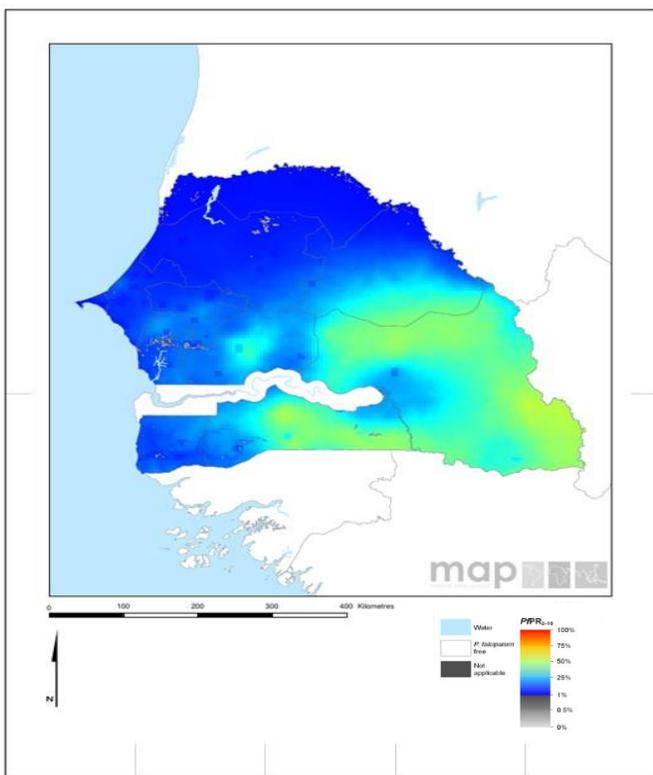


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Mesures

| Produits de base : financement et contrôle budgétaire | |
|--|-----|
| Prévisions de 2021 visant le financement de MILD (pourcentage du besoin) | 100 |
| Prévisions de 2021 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin) | 100 |
| Prévisions de 2021 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin) | 100 |
| Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2019 (CPIA groupe D) | 3.5 |
| Suivi de la résistance aux insecticides, mise en place et impact | |
| Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010 | 4 |
| Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS | |
| Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides | |
| TDR en stock (stock >9 mois) | |
| CTA en stock (stock >9 mois) | |
| Campagne MILD/PID en bonne voie | |
| Le pays déclare avoir lancé la campagne "Zéro Palu ! Je m'engage" | |
| Echelle de mise en oeuvre de la PEC-C | |
| Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque) | 100 |
| En bonne voie de réduire l'incidence de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015) | |
| En bonne voie de réduire la mortalité de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015) | |
| Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN | |
| Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2019) | 62 |
| Estimation du pourcentage de la population atteinte du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2019) | 70 |
| Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2019) | 38 |
| % des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente | 68 |
| Soins postnatals (dans les 48 heures) | 77 |
| Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois) | 42 |
| Couverture Vitamine A 2018(2 doses) | 57 |
| Vaccins DTC3 2019 parmi les bébés de 0-11 mois | 93 |

Légende

| | |
|--|---|
| | Cible atteinte ou sur la bonne voie |
| | Progrès mais effort supplémentaire requis |
| | Pas en bonne voie |
| | Sans données |
| | Non applicable |

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 359 246 cas de paludisme en 2019 et 260 décès.

Paludisme

Maintenir les services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19

Partout en Afrique, la pandémie de COVID-19 met les systèmes de santé à rude épreuve. Sous le fardeau additionnel de COVID-19, ils doivent maintenir leurs services ordinaires contre les autres maladies. Afin de prévenir une morbidité et une mortalité étendues, il est indispensable de continuer à assurer la prestation d'interventions essentielles et vitales durant cette période difficile, comme celles de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, contre les maladies tropicales négligées et contre le paludisme.

Pour le Sénégal, il faudra absolument que le pays maintienne ses services de santé essentiels, y compris la prise en charge des cas de paludisme. Sans la campagne CPS 2020, associée au maintien de la prise en charge des cas, il y aurait recrudescence des cas et de la mortalité associée au paludisme. Le pays peut se féliciter d'avoir déployé la CPS au 2020. Dans le pire des cas, où l'on aurait une réduction de 75 % de l'accès aux médicaments antipaludiques efficaces, l'OMS estime qu'il pourrait y avoir une recrudescence de 19,5 % des cas de paludisme et de 79,9 % des décès imputables à la maladie au Sénégal. Il s'agirait là d'un renversement complet des progrès considérables de réduction de la mortalité enregistrés ces 20 dernières années dans la lutte contre le paludisme.

Il est essentiel d'assurer la continuité des services de lutte contre le paludisme, pour la SRMNIA et contre les MTN en 2021, tandis que la pandémie de COVID-19 continue d'impacter notre continent. L'approche pourra requérir la mise en œuvre de toutes les activités de rattrapage nécessaires et l'assurance d'une planification rapide pour parer aux éventuels retards d'approvisionnement et de livraison. Toute intervention doit assurer la sécurité des communautés et des travailleurs de la santé, étant donné la contagiosité de la COVID-19.

Progrès

Le Sénégal a mis en œuvre la PCCi à l'échelle du pays. Le pays surveille la résistance aux insecticides depuis 2015 et a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS. Le pays a finalisé récemment son plan de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides. Le Sénégal s'est assuré des ressources suffisantes au maintien de la couverture universelle des interventions essentielles de lutte contre le paludisme en 2021 et a distribué suffisamment de MILD pour atteindre la couverture opérationnelle universelle dans la population à risque ciblée. Le Sénégal a mis en place de solides systèmes de gestion du secteur public et a atteint une cote Cluster D CPIA de 3.5. Le Sénégal est le premier pays à avoir lancé la campagne « Zéro Palu ! Je m'engage ». Le pays peut se féliciter du prêt de TDR à la Gambie pour l'aider à résoudre sa rupture de stock pendant la pandémie COVID-19.

Conformément au programme de la présidence d'ALMA, Son Excellence M. le Président Uhuru Kenyatta, le Sénégal a renforcé considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l'élaboration d'une carte de score pour le contrôle et l'élimination, non encore publiée toutefois sur le Knowledge Hub d'ALMA.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 359 246 cas de paludisme en 2019 et 260 décès.

Problème principal

- Maintien des interventions essentielles et vitales pendant la pandémie de COVID-19, notamment de santé reproductive, maternelle, néonatale, adolescente et infantile, contre le paludisme et contre les maladies tropicales négligées.

Mesure clé recommandée précédemment

| Objectif | Mesure | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|----------|--|---------------------------------|---------|---|
| Impact | Assurer le maintien et la mise en œuvre des services contre le paludisme, y compris la prise en charge des cas et le contrôle des vecteurs, conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19. | T4 2020 | | Le pays dispose de stocks suffisants de produits antipaludiques essentiels. La planification est en bonne voie pour les campagnes de pulvérisation IRS et CPS prévues plus tard dans l'année. |

SRMNIA et MTN

Progrès

Le Sénégal a atteint une couverture élevée au niveau des interventions témoins de la SRMNIA concernant le DTC3 et les soins postnatals, accroissant par ailleurs récemment sa couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants et au niveau de sa population globale, ainsi que concernant l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié. Le pays a amélioré ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Sénégal se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. La couverture de la chimiothérapie préventive au Sénégal est élevée pour le trachome (100 %) ; elle est bonne pour la schistosomiase (76 %), les géohelminthiases (70 %) et la filariose lymphatique (68 %) et faible pour l'onchocercose (26 %). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Sénégal en 2019 est de 62, en hausse considérable par rapport à la valeur d'indice 2018 (17).

Mesures clés recommandées précédemment

| Objectif | Mesure | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|------------------------------|--|---------------------------------|---------|--|
| SRMNIA ¹ : Impact | Assurer le maintien et la mise en œuvre des services SRMNIA essentiels conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19. Résoudre les ruptures de stocks de | T4 2020 | | Le pays a cherché à assurer le maintien des services pendant la période de pandémie. La Direction de la Santé maternelle et infantile a suivi les directives de l'OMS sur la COVID-19. Une analyse situationnelle des services dans les structures |

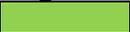
¹Mesures de SRMNIA, mesures recommandées et réponse suivies par l'OMS.

| | | | | |
|--|--------------------------------|--|--|---|
| | produits essentiels de SRMNIA. | | | sanitaires a facilité l'élaboration d'un plan de secours pour assurer la disponibilité et l'utilisation continues des services pendant cette période. L'efficacité des services de SRMNIA dans les 14 régions du Sénégal a été suivie. La disponibilité de produits essentiels de SRMNIA est restée bonne et aucune rupture de stocks n'a été observée depuis le début de mars 2020. |
|--|--------------------------------|--|--|---|

| Objectif | Mesure | Délai d'accomplissement suggéré | Progrès | Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel |
|----------|--|---------------------------------|---------|--|
| MTN | Assurer le maintien et la mise en œuvre des interventions MTN (distribution massive de médicaments, contrôle des vecteurs et gestion de la morbidité et prévention de l'invalidité) conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19, avec notamment priorisation des activités de rattrapage nécessaires clés. | T4 2021 | | Le Sénégal mène ses interventions de prévention et de contrôle des MTN conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19. Le pays a organisé en décembre 2020 une DMM contre la filariose lymphatique, la schistosomiase et les géohelminthiases, dans 24 districts de santé pour la schistosomiase avec une couverture de 100 % et dans trois districts pour les géohelminthiases avec une couverture de 86,5 %. Le pays a exécuté les activités suivantes pendant la pandémie de COVID-19 : enquêtes d'évaluation avant transmission dans 14 districts de santé, campagne de dépistage du trichiasis, camps de chirurgie du trichiasis et dépistage actif de la lèpre ; élaboration et validation d'un plan de pérennité des accomplissements de la lutte contre les MTN. Le pays poursuit ses interventions de prévention et de contrôle des MTN conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19. |

Le Sénégal a répondu favorablement à la mesure de SRMNIA recommandée pour résoudre le problème de la faible couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants, en hausse observée depuis peu.

Légende

| | |
|---|---------------------------|
|  | Mesure accomplie |
|  | Progrès |
|  | Pas de progrès |
|  | Résultat non encore échu. |